



Mairie de Bordeaux



L'environnement bâti : comment le rendre plus durable ?  
Bordeaux – 14 et 15 juin 2010

# UNE VILLE ANCIENNE DURABLE

- ❑ Bordeaux, ville constituée à 90% par les quartiers anciens : durables par nature, densité
- ❑ Un patrimoine exceptionnel protégé
  - Secteur sauvegardé
  - Unesco
  - Recensement ville de pierre
- ❑ Une ville vivante
  - Révision programmée du règlement du secteur sauvegardé
  - Une ville en projet (Bordeaux 2030, PNRQAD)



## Deux défis majeurs :

- Préserver le patrimoine tout en l'adaptant aux modes d'habiter contemporains
- Adapter le bâti aux défis énergétiques sur un tissu urbain contraint et abritant une population modeste

# L'AGENDA 21 DE LA VILLE DE BORDEAUX

Les objectifs liés au bâti :

- ❑ Développer une ville de proximité
- ❑ Promouvoir le développement durable dans les constructions et les programmes d'aménagement
- ❑ Faciliter le parcours résidentiel des ménages
- ❑ Valoriser le patrimoine de pierre et la transmission d'un cadre de vie de qualité
- ❑ Associer les habitants à la connaissance et au développement des grands enjeux d'aménagement et de construction de la ville

# L'ARC DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Projet urbain Bordeaux 2030 : nouveaux quartiers très performants en termes de développement durable

- Performance énergétique (bâtiments BBC, voire passifs)
- Desserte en transports en commun
- Mixité sociale et fonctionnelle
- Insertion architecturale et paysagère du projet dans son environnement
- Gestion des déchets, de l'eau, des nuisances sonores

# LE PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES (PNRQAD)

L'outil de développement durable du centre ancien : inscrire le centre ancien dans la dynamique Bordeaux 2030

- Résorber l'habitat indigne
  - 300 logements privés à loyer conventionné*
  - 155 logements de propriétaires occupants ou en accession*
  - 145 chambres d'hôtels meublés*
- Créer des logements sociaux publics : 300 logements
- Aménager les espaces publics de proximité
- Créer de petits équipements publics de proximité
- Revitaliser le tissu commercial
- Développer la cohésion sociale



# FAVORISER LES ECONOMIES D'ENERGIE

## Deux exemples de partenariat pour favoriser les économies d'énergie des propriétaires privés

- ❑ Partenariat avec la SACICAP de la Gironde
  - Subvention aux propriétaires occupants sous conditions de ressources (PTZ)
  - Priorisation des travaux (toiture et menuiseries)
  - Aide à hauteur de 100% des travaux dans la limite de 5 500 €
  
- ❑ Partenariat avec EDF
  - Subvention aux propriétaires occupants et bailleurs dans le cadre des dossiers Anah (PIG communautaire)
  - Aide complémentaire à celle de l'Anah, de la Ville, de la Cub,...
  - Exigence d'un niveau de performance énergétique après travaux
  - Aide d'EDF de 400 € pour un poste de travaux (600 € pour trois postes)

# LA MAIRIE DONNE L'EXEMPLE

## Grande opération d'économie d'énergie sur le parc municipal

- ❑ Objectif : baisse de la consommation énergétique totale de 38% entre 2008 et 2014
- ❑ Atteindre 23% d'énergies renouvelables dans la consommation totale
- ❑ Réhabilitation du bâti municipal (écoles, piscines, crèches, musées,...) avec une priorité à l'isolation
- ❑ Dépenses : 1M€ en 2009, 2M€ réservés en 2010